

Famille Wult - histoire

Jean Wult, d'origine anglaise, obtient le 6 mai 1758 du frère Justinien, missionnaire en Nouvelle-Beauce, agissant au nom de Marie-Claire Fleury, veuve Taschereau, un acte de concession d'une terre de 3 par 40 arpents (lot 1) située à la limite nord-ouest de la seigneurie Linière, entre Alexandre Lefebvre au nord-ouest et Joseph Gobeil au sud-est, avec une habitation qui s'y trouve. Wult s'engage en outre à verser 24 livres en janvier 1760 pour les arrérages de rente laissés par Charles Turgeon, détenteur précédent de la concession. Le 4 juillet 1758, le contrat est réécrit par le notaire Claude Barolet. Comme la rente foncière est de 6 livres par année, la rente impayée représente 4 années d'arrérages. Turgeon a donc obtenu avant 1754 cette terre bornée en 1740 pour Pierre Hevé. Impossible de savoir qui est ce Charles Turgeon car il y en a plusieurs durant cette période.

Le 5 mai 1759, Jean Wult et son épouse, ayant quitté la seigneurie de Linière, donnent une procuration à un voisin, Joseph Gagné, pour vendre leur terre. Le 26 décembre 1761, Joseph Gagné vend la terre à Jean Bard pour 70 livres payables en février 1762, sans compter les arrérages de 3 ans de rente. Les voisins sont alors Jean Lefebvre et Joseph Gobeil. Les témoins au contrat sont Jean-B. Dupont et son fils Louis, habitants de la seigneurie St-Étienne, et Charles Jacques et Charles Huard, habitants de la seigneurie Fleury. Le contrat est rédigé par l'abbé Gatien et déposé chez le notaire Jean-Claude Panet le 22 mars 1762 après réception du prix de vente de Louis Bard, fils de Jean. Bard l'abandonne en 1764 et elle est réattribuée officiellement en juillet 1768 à Philippe Vallières, installé sur cette terre depuis 1764.

Jean Savoie, Décembre 2024